

Cas-type S1

SPÉCIALISÉ PROLIFIQUE

1 personne - 55 ha - 450 brebis - Productivité 1,9 - 10 brebis/ha SFP

100 % des lactations et de l'engraissement des agneaux en bergerie,
50 % de maïs ensilage dans les fourrages stockés, céréales autoconsommées
et achat de complémentaire azoté pour les agneaux



Ce système intensif en race prolifique avec un peu d'accélération d'agnelages concerne d'abord la Bretagne, sur des structures de petites dimensions. L'intensification concerne également le système fourrager, avec une part significative de maïs ensilage, et le recours au RGI en culture dérobée (ensilage).

Il se rencontre ponctuellement dans d'autres secteurs, et connaît un nouveau développement.

Les races prolifiques connaissent en effet un regain d'intérêt, suscité d'une part par leur potentiel de productivité, dans un contexte de prix favorables, et d'autre part par leur capacité naturelle de désaisonnement et leurs qualités maternelles.



RESEAUX D'ÉLEVAGE

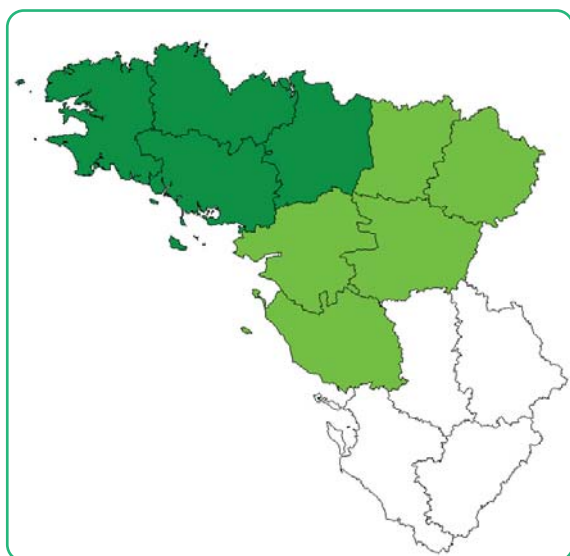


INSTITUT DE L'ÉLEVAGE



AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

PRÉSENTATION DU SYSTÈME



Atouts :

- Fort potentiel de productivité, de désaisonnement et bonnes qualités maternelles des races prolifiques.
- Forte part de vente aux 1^{er} et 4^{ème} trimestre.
- Bonne autonomie alimentaire grâce au maïs ensilage et aux céréales autoconsommées.

Contraintes :

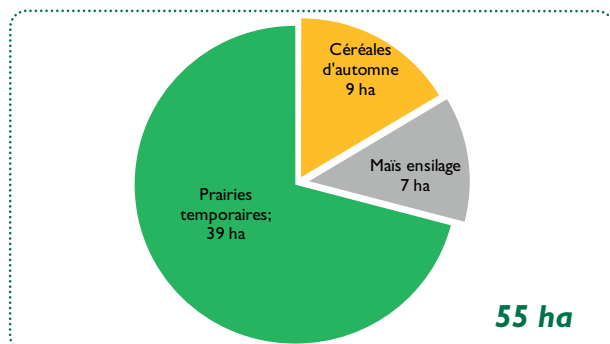
- Nécessité d'un suivi alimentaire très rigoureux, avec un volume important de stocks fourragers de qualité, et d'un investissement significatif en bâtiments.
- Demande une conduite de la reproduction rigoureuse.



Poitou-Charentes, Pays-de-la-Loire, Bretagne

GESTION DES SURFACES

Assolement



- 2 ha de RGI dérobé après céréale, ensilés au printemps avant implantation du maïs.
- 4,5 ha de fétuque destinée prioritairement à la fauche : 1^{ère} coupe ensilée, 2^{ème} coupe en foin.
- Les autres prairies temporaires sont à base de RGA-TB et/ou dactyle-TB.
- Les brebis agnelant en août-septembre ou en décembre ne sont remises à l'herbe que fin février (quasi-absence de pâturage hivernal).
- Les brebis agnelant en mai sont luttées en bergerie en décembre.
- Les agnelles sont rentrées en bergerie fin octobre-début novembre et ressortent en mars.

La récolte

	ha	Rendement/ha	Quantité
Ensilage de maïs	7	11 tMS	77 tMS
Ensilage d'herbe	6,5	3,7 tMS	24 tMS
Foin	13	3,7 tMS	48 tMS
Total			149 tMS
Paille	9	4 T	36 T
Céréales	9	65 qx	585 qx

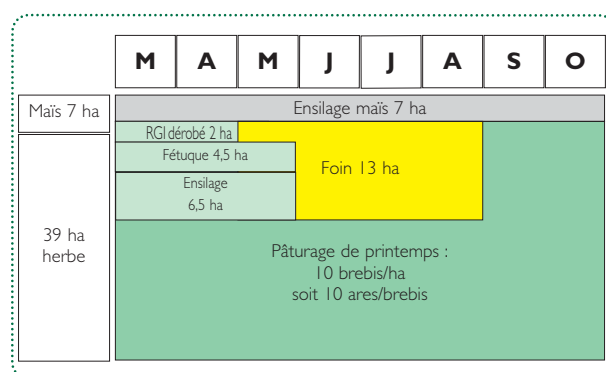
Surface labourée

Surface labourée 25 ha
- 9 ha de prairies (durée 6 à 7 ans)
- 7 ha de maïs
- 9 ha de céréales

- Le fumier est apporté principalement sur les surfaces en herbe destinées à la fauche (fétuque, RGA-TB, 10 tonnes/ha) et avant maïs sur précédent RGI (30 tonnes/ha). Le reste du maïs ne reçoit pas de fertilisation organique (précédent culturel de type prairies).
- Apport de 1,2 tonne/ha et par an de carbonate humide sur 14 ha.



> L'utilisation des surfaces fourragères



La fertilisation

(unité/ha)	N	P	K
Ensilage	100	0	0
Foin	50	0	0
Pâturage	30	0	0
RGI dérobé	100	0	0
Maïs	18	46	0
Triticale	100	0	0
Moyenne SAU	52,4	5,9	0

Le Bilan des minéraux

> Bilan apparent hors fixation symbiotique (kg/ha SAU)

	N	P	K
Solde	70	10	9



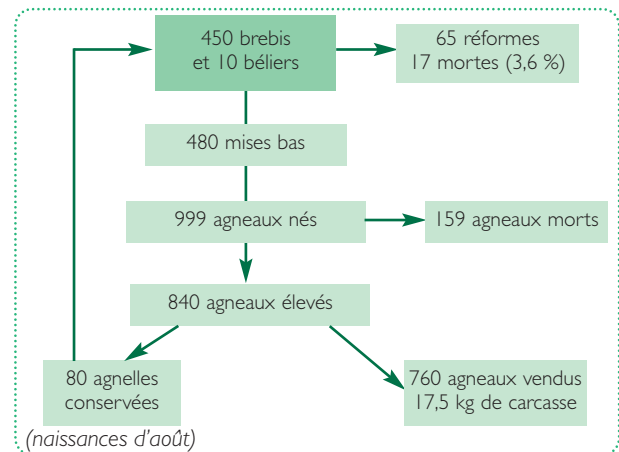
FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU

> Résultats

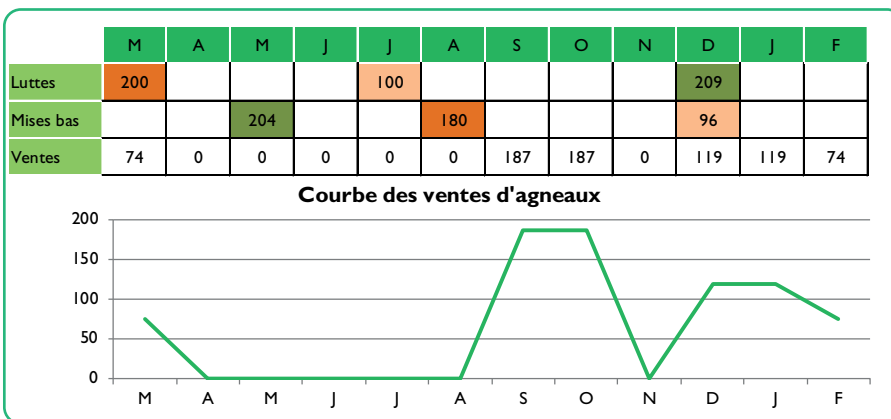
Taux de mise bas	107 %
Prolificité	208 %
Mortalité agneaux	16 %
Productivité numérique	187 %
Taux de renouvellement	18 %

3 périodes de luttes naturelles de 35 jours :
 - 200 brebis en contre saison en mars.
 - 80 agnelles en juillet plus 20 brebis vides du lot de mars.
 - 170 brebis en décembre, plus les 4 agnelles vides de juillet et 35 brebis accélérées du lot de mars.
 Les brebis accélérées sont ensuite réformées.

> Schéma de fonctionnement



> Conduite de la reproduction



100 % des agneaux sont produits en bergerie. Les ventes ont lieu majoritairement aux 1^{er} et 4^{ème} trimestres, périodes où les cours sont favorables.

Alimentation

	Total (kg)	Kg/brebis	Kg/agneau	Kg/couple brebis/agneau
Ensilage de maïs (MS)	77 000	171	0	171
Ensilage d'herbe (MS)	24 000	53	0	53
Foin (MS)	48 000	107	0	107
Paille	20 400	25	11	45
Total fourrage	169 400	355	11	376
Céréales	55 600	23	54	124
Tourteau de soja	9 650	21	0	21
Complémentaire azoté	15 120	0	18	34
CMV	1 280	3	0	3
Poudre de lait	1 350	0	2	3
Total concentrés	83 000	47	74	185
% concentré prélevé	67			
Concentré/kg carcasse produit	5,6			

Le système d'alimentation du troupeau repose sur la récolte de stocks fourragers de qualité. La consommation globale par brebis s'élève à :

- 376 kg de MS de fourrage dont 45 % d'ensilage de maïs, 29 % de foin, 14 % d'ensilage d'herbe et 12 % de paille.
- 185 kg de concentrés, dont 67 % sont autoconsommés (céréales).

ORGANISATION DU TRAVAIL

Les bâtiments



- Bergerie :
 - . 400 places
 - + local pour 400 agneaux sevrés
 - . 1 425 m²
 - . 400 places de comadis

89 % des brebis sont logées
Total : 3,2 m²/brebis

- Hangar :
 - . 400 m²
- Stockage concentré :
 - . 2 cellules de 250 et 300 qx
 - . 2 silos de 5 tonnes
- Parc de tri
- Louve pour allaitement artificiel

Le foncier

- 11 km de clôtures



Le travail d'astreinte



- 1 600 heures (1 200 à 1 800), soit 3,6 h/brebis et 1,9 h/agneau élevé

Le travail de saison



- 110 jours, dont 25 pour le troupeau, 70 pour la SFP et 15 pour les céréales

Les pointes de travail



- Ce système « bergerie » se caractérise plus par la régularité que par les pointes de travail. L'aptitude au désaisonnement des brebis prolifiques, l'engraissement en bergerie des agneaux, ainsi que la faible pression des parasites et maladies en zone à faible densité ovine limitent les interventions et manipulations sur le troupeau.

Le matériel



- En propriété :
 - . 2 tracteurs (4 RM 75 cv et 2 RM 65 cv) et chargeur frontal
 - . épandeur engrais 12 m
 - . remorque
 - . désileuse-pailleuse
 - . véhicule utilitaire
 - . ordinateur et logiciel de gestion de troupeau
- En co-propriété :
 - . faneuse
 - . andaineur
- En CUMA :
 - . tracteur (4 RM 110 cv)
 - . combiné de semis direct et semoir de précision
 - . pulvérisateur 1 200 l
 - . faucheuse
 - . round-baller
 - . gyrobroyeur
 - . plateau à balles rondes
 - . benne monocoque 12 T
- A l'entreprise :
 - . labour
 - . épandage du fumier
 - . ensilage
 - . moisson

Pour en savoir plus

Coordination

Vincent Bellet
 Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes,
 Tel : 05 49 44 74 94
 @ : vincent.bellet@idele.fr

Réseau ovins viande

Nathalie Augas
 Charente
 Tél : 05 45 84 09 28
 @ : nathalie.augas@charente.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture
 Deux-Sèvres
 Tél : 05 49 77 15 15
 @ : accueil@deux-sevres.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture
 Vienne
 Tél : 05 49 44 74 74
 @ : accueil@vienne.chambagri.fr

Gilles Clénet
 Loire-Atlantique
 Tél 02 53 46 60 01
 @ : gilles.clenet@loire-atlantique.chambagri.fr

Laurent Fichet
 Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe
 Tél : 02 41 33 61 00
 @ : laurent.fichet@maine-et-loire.chambagri.fr

Stéphane Migné
 Vendée
 Tél : 02 51 36 82 77
 @ : stephane.migne@vendee.chambagri.fr

Alain Gouédard
 Bretagne
 Tél : 02 23 48 26 92
 @ : alain.gouedard@ille-et-vilaine.chambagri.fr

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCIERS

Ce document a reçu l'appui financier du Casdar, du Conseil Régional des Pays-de-la-Loire et de FranceAgriMer.



Novembre 2013

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy - 75595 Paris CEDEX 12
 www.idele.fr - PUB IE : 00 13 55 024

Cas-type S1

SPÉCIALISÉ PROLIFIQUE

1 personne - 55 ha - 450 brebis - Productivité 1,9 - 10 brebis/ha SFP

100 % des lactations et de l'engraissement des agneaux en bergerie,
50 % de maïs ensilage dans les fourrages stockés, céréales

autoconsommées et achat de complémentaire azoté pour les agneaux

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN CONJONCTURE 2012

% /PB	LES PRODUITS	123 010 €
76 %	Ovins viande	93 315 €
	Ventes	84 585 €
	760 agneaux lourds de bergerie de 17,5 kg C. à 6,05 €/kg	80 465 €
	65 brebis de réforme à 50 €	3 250 €
	2 béliers de réforme à 75 €	150 €
	900 kg de laine à 0,80 €/kg	720 €
	Achat d'animaux	- 1 080 €
	3 béliers achetés à 360 €	- 1 080 €
	Aides	9 810 €
	Prime à la brebis : 450 têtes à 21,80 €	9 810 €
9 %	Grandes cultures	11 375 €
	Cession interne au troupeau : 556 q à 20,00 €	11 120 €
	Cession interne de semences	255 €
15 %	Autres aides	18 320 €
	Aides découplées : 55 ha à 324 €	17 820 €
	Franchise de modulation	500 €

% /PB	LES CHARGES	79 890 €
35 %	Charges opérationnelles	42 500 €
	Troupeau	71,5 €/brebis
	Concentrés	53 €/brebis 23 760 €
	Frais divers d'élevage	8 €/brebis 3 570 €
	Frais vétérinaires	7 €/brebis 3 240 €
	Achats de litière	3,5 €/brebis 1 575 €
	Surface fourragère	170 €/ha
	Engrais et amendements	101 €/ha 4 650 €
	Semences	51 €/ha 2 335 €
	Phyosanitaires	14 €/ha 665 €
	Fournitures pour fourrages	4 €/ha 185 €
	Productions végétales	281 €/ha
	Engrais et amendements	118 €/ha 1 060 €
	Phyosanitaires	94 €/ha 845 €
	Semences	69 €/ha 620 €
30 %	Charges de structure hors amortissements et frais financiers	37 390 €
	Main-d'oeuvre (MSA + salaires)	138 €/ha SAU 7 610 €
	Foncier	125 €/ha SAU 6 885 €
	Matériel	254 €/ha SAU 13 955 €
	Bâtiments et installations	13 €/ha SAU 690 €
	Autres charges	150 €/ha SAU 8 250 €

35 %	EXCÉDENT BRUT d'EXPLOITATION	43 120 €
------	-------------------------------------	-----------------

ANNUITÉS	16 800 €
-----------------	-----------------

AMORTISSEMENTS FRAIS FINANCIERS	13 455 € 4 130 €
--	-----------------------------

DISPONIBLE POUR EXPLOITANT ET L'AUTOFINANCEMENT	26 320 €
--	-----------------

RÉSULTAT COURANT	25 535 €
-------------------------	-----------------

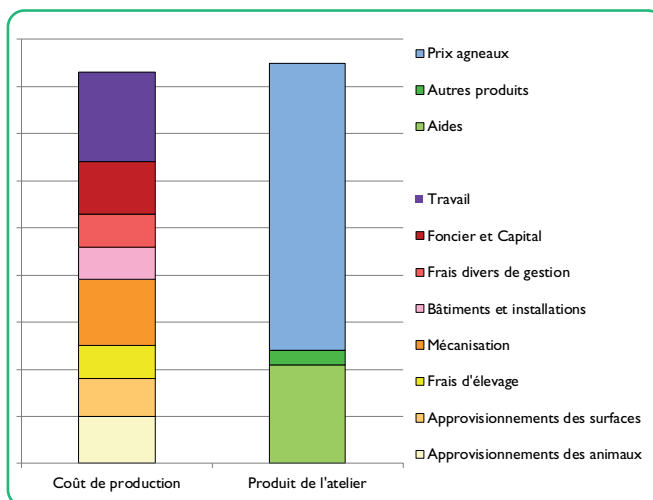
QUELQUES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Indicateurs Exploitation		Indicateurs Atelier (450 brebis)	
Produit brut/UMO	123 010 €	Produit Brut/brebis	207 €
EBE/PB	35 %	Alimentation directe/brebis	53 €
EBE/UMO	43 120 €	Alimentation directe/kg carcasse	1,6 €
Revenu agricole/UMO	25 535 €	Surface fourragère/ha	170 €
Charges de structure totales/ha	1 000 €	Surface fourragère/brebis	17 €
Charges de mécanisation totales/ha	332 €	Frais d'élevage/brebis	19 €
Annuités/EBE	39 %	Marge brute/produit	57 %
Marge de sécurité/EBE	19 %	Marge brute/brebis	119 €
		EBE/brebis	96 €

COÛT DE PRODUCTION

Produit ovin	8,5 €
Ventes	6,1 €
Autres produits	0,3 €
Aides	2,1 €

Coût de production	8,2 €
Aliments	1,0 €
Frais surfaces	0,8 €
Frais élevage	0,7 €
Mécanisation	1,4 €
Bâtiments	0,7 €
Frais divers & gestion	0,7 €
Foncier et capital *	1,1 €
Travail **	1,9 €



* Rémunération capital : 2,3 %
** Rémunération : 1,5 SMIC/UMO

kg vendus/UMO ov	13 330 kgc
------------------	------------

Prix de revient pour 1,5 SMIC	5,7 €
Rémunération permise	1,7 SMIC

CAPITAL ET INSTALLATION

Investissements nécessaires	229 K€
- Bâtiments et équipements	112 K€
- Matériel et divers	51 K€
- Cheptel	49 K€
- Stocks alimentaires	18 K€

Par rapport à une valeur de construction ou d'achat, des décotes de 35 % pour les bâtiments et de 40 % pour le matériel ont été appliquées, correspondant à la présence d'équipements amortis ou encore à un âge moyen de 3 ans.

FINANCEMENT ET RESULTATS

	Installation	Croisière
Emprunts LMT (soit en %)*	195 K€ (85 %)	115 K€ (50 %)
Taux moyen	3 %	5 %
Durée moyenne	10 ans	10 ans
Capitaux propres	34 K€ (15 %)	115 K€ (50 %)
EBE	42 K€	43 K€
Annuités	23 K€	17 K€
Annuités/EBE	54 %	40 %
Disponible pour vivre et investir	20 K€	26 K€
Prélèvements	15 K€	18 K€
Marge de sécurité/EBE	11 %	19 %

* en % du capital d'exploitation = investissements nécessaires

SENSIBILITE DU SYSTEME

PN : +/- 0,15	3 780 €
Prix : +/- 0,30 €/kg carcasse	3 070 €
Concentré : +/- 0,15 €/kg carcasse	1 700 €

Pour en savoir plus

Coordination

Vincent Bellet
Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes,
Tél : 05 49 44 74 94
@ : vincent.bellet@idele.fr

Réseau ovins viande

Nathalie Augas
Charente
Tél : 05 45 84 09 28
@ : nathalie.augas@charente.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture Deux-Sèvres
Tél : 05 49 77 15 15
@ : accueil@deux-sevres.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture Vienne
Tél : 05 49 44 74 74
@ : accueil@vienne.chambagri.fr

Gilles Clénet
Loire-Atlantique
Tél 02 53 46 60 01
@ : gilles.clenet@loire-atlantique.chambagri.fr

Laurent Fichet
Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe
Tél : 02 41 33 61 00
@ : laurent.fichet@maine-et-loire.chambagri.fr

Stéphane Migné
Vendée
Tél : 02 51 36 82 77
@ : stephane.migne@vendee.chambagri.fr

Alain Gouédard
Bretagne
Tél : 02 23 48 26 92
@ : alain.gouedard@ille-et-vilaine.chambagri.fr

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCEURS

Ce document a reçu l'appui financier du Casdar, du Conseil Régional des Pays-de-la-Loire et de FranceAgriMer.



Novembre 2013

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy - 75595 Paris CEDEX 12
www.idele.fr - PUB IE : 00 13 55 024